

Image not found or type unknown



Obligation du bailleur bail precaire de 2 ans

Par **balandier gerard**, le **28/11/2016** à **11:42**

Bonjour Maitre

je suis propriétaire d'un batiment à usage commercial je loue avec un bail précaire de 2 ans je souhaite vendre ce bien qu'elles sont mes obligations envers mon locataire.

cordialement

g.balandier

Par **Visiteur**, le **28/11/2016** à **12:31**

Bonjour,

Ni le propriétaire, ni le locataire ne peuvent donner un congé anticipé, avant la fin de la période de location prévue au contrat.

Quel était le motif de ce bail dérogatoire?, quelle est son échéance ?